



LAPOINTE ROSENSTEIN
MARCHAND MELANÇON
S.E.N.C.R.L. Avocats

COMMUNIQUÉ

DEUX ASSOCIÉS DE LAPOINTE ROSENSTEIN MARCHAND MELANÇON SONT RÉCIPENDAIRES D'UN PRIX CLIENT CHOICE 2014

Montréal, le 8 avril 2014 – Le cabinet d'avocats Lapointe Rosenstein Marchand Melançon est heureux d'annoncer que deux de ses associés se sont vu décerner un prix Client Choice 2014 par l'*International Law Office*.

M^e Eric Maldoff, C.M., Ad.E., est récipiendaire d'un prix Client Choice en droit commercial.

M^e Ian MacPhee est récipiendaire d'un prix Client Choice en propriété intellectuelle.

Tous les deux reçoivent cette marque de reconnaissance en raison de la qualité exceptionnelle des services juridiques qu'ils offrent à leurs clients ainsi que pour la valeur ajoutée qu'ils apportent aux activités de ces derniers. Pour ces distinctions, leurs noms figureront dans l'édition internationale du guide Lexology Client Choice 2014.

Les prix Client Choice soulignent l'excellence du service à la clientèle et la qualité des services des cabinets d'avocats et des associés du monde entier. Les récipiendaires 2014 ont été choisis parmi plus de 2 000 candidats évalués par des conseillers juridiques d'entreprises du monde entier.

À propos de Lapointe Rosenstein Marchand Melançon

Lapointe Rosenstein Marchand Melançon est l'un des plus importants cabinets juridiques indépendants au Québec. Il compte près de 100 professionnels et offre une gamme complète de services juridiques en droit des affaires et en droit des assurances.

Grâce à son adhésion à TerraLex^{MD}, organisme international regroupant des avocats de plus de 160 pays, le groupe a accès à un réseau mondial de conseillers juridiques et commerciaux dans de nombreux domaines.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Madame Carole Viau

Directrice des communications

Tél. : 514 925-6343

carole.viau@lrm.com